

# La Pêche en Mayenne

Revue d'information pour la pêche et la protection du milieu aquatique

2011



Lac de la Haute Mayenne 4/5

Les plans d'eau fédéraux 6 et 8

Les parcours de pêche 9

**EURO PÊCHE**

*Bienvenue  
dans le plus grand  
réseau de pêche*

**LAVAL**

**550 m<sup>2</sup> pour  
partager notre passion  
La pêche**



**DES CONSEILS SUR TOUTES LES TECHNIQUES**

**MAGASIN OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
**de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h**

**76 av. de Paris (Rte de Rennes) 53940 Saint-Berthevin**  
**Tél. 02 43 91 19 99 - Fax 02 43 26 25 36**

# Sommaire

# La Pêche en Mayenne

Éditorial 3

Plan de gestion actuel  
sur le lac de la Haute Mayenne,  
une reconquête progressive  
de la biodiversité 4/5

Actualité des plans d'eau  
de la Fédération 6

La Fédération de pêche  
de la Mayenne à Carrouges  
Carpodrome : plan d'eau  
du Bordage, commune d'Origné 8

## Parcours de pêche

01 La Futaie, l'Airon, le Moulin du Pré 9

02 La Colmont, la Varenne 10

03 L'Ernée 11

04 La Vilaine, la Seiche 12

05 Le Vicoïn 13

06 L'Oudon, la Mée, l'Hière 14

07 L'Uzure, le Chéran 15

08 L'Ornette, la Sarthe 16

**GUIDE PRATIQUE** détachable 17/24

09 L'Aron 25

10 La Mayenne  
(des sources à Mayenne) 26/27

11/12 La Mayenne  
(de Mayenne à Daon) 28/29

13 Le Merdereau, la Vaudelle, l'Orthe 30

14 La Jouanne, l'Ouette 31

15 La Vaige 32

16 L'Erve, le Treulon 33

Journée « Attacks » du 29 mai 2010  
Journée « femmes à la pêche »  
du 25 septembre 2010 34

Un nouvel espace pêche dédié  
aux personnes à mobilité réduite  
AAPPMA Alexain 35

La Mayenne destination « pêche »  
avec le Comité Départemental  
du Tourisme 36/67

Zoom sur le plan d'eau  
de « la Chesnaie » 38

Nouveauté : association « Esprit Leurre 53 »  
Plan gestion anguille  
Carnet de captures 39



## Éditorial



Notre département possède un réseau hydrographique dense de 4 315 km dont 2 650 km accessibles à la pêche, ainsi qu'un chevelu impressionnant de petits ruisseaux.

La richesse piscicole aux multiples espèces permet toutes les pratiques de pêche ; truites sur les cours d'eau du Nord, carnassiers, cyprinidés sur les rivières plus larges du centre et du sud.

Cette revue n° 2 vous permettra de découvrir de façon détaillée nos rivières et ruisseaux ainsi que leur accès.

Après diverses interventions sur nos étangs fédéraux de **La Courbe**, **Trémezeau** et **La Masure**, la pêche va être autorisée en cours d'année permettant le développement de la pêche familiale. La création au plan d'eau du **Bordage** d'un carpodrome s'adressera plus à une pratique de pêche spécialisée.

En tout cas des moments très attendus et qui correspondent aux attentes de tous !

La Fédération et les 57 AAPPMA continuent à s'investir dans la protection des milieux aquatiques, le développement durable de la pêche amateur et la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche auprès des jeunes pour que le département de la Mayenne reste un lieu de qualité idéal pour la pêche et le tourisme.

Merci à nos annonceurs. Leur collaboration permet d'éditer cette revue et le titre du premier dépliant de la Fédération est toujours d'actualité : « En Mayenne on a la pêche ! ».

*Bonne saison de pêche*

Jean Poirier

Président de la Fédération



Arrivée en septembre 2008 à la Fédération de pêche de la Mayenne, Emilie Blin a effectué 2 ans de contrat de professionnalisation au cours de sa formation BTS « assistante de gestion PME/PMI ». Depuis le mois de juin, elle a pris ses fonctions administratives et comptables à temps plein. La communication et le relationnel avec les différentes AAPPMA sont également privilégiés. La distribution de carte de pêche et toutes les questions relatives à la pratique de la pêche font aussi parti de son quotidien.

# PLAN DE GESTION ACTUEL SUR UNE RECONQUÊTE PROGRES

Suite à la vidange du lac en 2005, le Conseil général de la Mayenne a confié la réalisation d'une étude préalable à un bureau d'études spécialisé afin de dresser un état des lieux du plan d'eau en se basant sur plusieurs axes de travail : étude de la sédimentation, étude de la qualité d'eau notamment par le suivi de l'eutrophisation et étude de la qualité biologique du plan d'eau par sa qualité piscicole. Les résultats de cette phase d'analyse globale ont amené le Conseil général de la Mayenne à l'élaboration d'un plan de gestion consistant à l'engagement des partenaires pour l'amélioration des compartiments dégradés.



Lac de Haute Mayenne vers « le Domaine ».

Ainsi, à partir de 2008, une collaboration technique entre la Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 53) et le Conseil général est poursuivie. Ce partenariat vise à l'amélioration des conditions de recrutement d'espèces piscicoles particulièrement sensibles à la dégradation du milieu.

L'espèce repère identifie le brochet du fait de son identification comme espèce « parapluie ». Cela signifie que les actions de protection développées pour cette espèce auront des impacts positifs pour d'autres espèces piscicoles.

Le plan de gestion du lac de Haute Mayenne intègre la gestion différenciée des niveaux d'eau au cours de l'année. En effet, les effets du marnage ont des conséquences sur l'évolution de la dynamique sédimentaire, sur la végétalisation des atterrissements, sur la qualité de l'eau... et par conséquent sur les écosystèmes biologiques. Ces évolutions font l'objet de suivis scientifiques. Ils permettent de connaître la réactivité du milieu naturel en fonction des contraintes

imposées. (Période de l'abaissement, durée, amplitude...).

En complément de ses démarches, la FDPPMA 53 a assisté en 2009 le Conseil général sur la restauration d'une frayère sur le site de l'Anglècherie avec la contribution de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Mayenne. Ces travaux ont consisté à un décapage mécanique des matériaux limoneux-sableux sur environ 50 cm afin d'ouvrir l'accès à l'anse aux espèces piscicoles notamment brochet, perche et cyprinidés... pour leur reproduction.

En 2010, le souhait d'impliquer les pêcheurs dans l'observatoire de la connaissance piscicole a conduit la FDPPMA 53 à la mise en place de carnets de captures annuels sur le lac de Haute Mayenne. La mise à disposition des carnets de captures sera reconduite au minimum en 2011 afin de permettre un suivi sur une période suffisamment représentative.

En octobre 2010, des interventions manuelles ont permis d'améliorer la fonctionnalité d'une zone de frai située sur un atterrissement de la Colmont à proximité de sa confluence avec la Mayenne. Mission confiée par le Conseil général à ID Environnement et en partenariat technique avec la FDPPMA 53, ces travaux réalisés par l'entreprise d'insertion VALOREN ont conduit à l'ouverture de fossés accessibles aux différentes espèces piscicoles et au maintien de zones refuges pour les insectes, les batraciens et les oiseaux.

## Projets en 2011 :

- maintien du dispositif d'abaissement du lac de Haute Mayenne à plusieurs périodes de l'année pour poursuite de la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et des habitats.
- suivi piscicole par pêche électrique sur 6 stations sur le plan d'eau afin de connaître le recrutement annuel en lien avec les zones végétalisées de la bande littorale.
- évaluation des aménagements réalisés en 2009 et 2010 (suivi piscicole, sédimentaire, floristique...)
- programmation d'un entretien léger sur certains sites pour la conservation de la mosaïque d'habitats...
- poursuite de l'implantation de végétaux sur les atterrissements...



Chantier 2010 sur La Colmont



## point de vue : Roland Chorin

*Président, Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Mayenne (AAPPMA de Mayenne)*

“ Par la mise en place de carnets de captures sur le lac de Haute Mayenne en 2010, en tant que responsable d'AAPPMA, j'ai eu de nombreux contacts directs avec les pêcheurs. Cette démarche entreprise les intéresse fortement... Les pêcheurs sont très attentifs aux actions poursuivies par le Conseil général de la Mayenne et espèrent que les efforts accomplis porteront leurs fruits pour l'avenir du lac notamment pour la pêche des carnassiers.

Actuellement, la pêche connaît une période morose avec seulement quelques prises de brochets, de sandres... Cependant, les pêcheurs de compétition au coup ont observé des individus de sandres de l'année en bordure du lac, ce qui prouve que cette espèce peut se reproduire. Pour suivre les objectifs du plan de gestion avec une réelle efficacité sur le volet piscicole il est important que le Conseil général en lien avec son prestataire de service pour la gestion du barrage (SAUR) et la société d'exploitation de l'hydroélectricité (SHEMA) maintienne la retenue à son niveau plein entre fin février et fin avril. En période de reproduction du brochet, toute variation du niveau d'eau sur les végétaux sur lesquels sont fixés les œufs entraîne indéniablement leur perte. Pour conclure, poursuivons tous ensemble nos efforts car c'est la survie de la pêche de loisir qui est en jeu. ”

# LE LAC DE LA HAUTE MAYENNE, SSIVE DE LA BIODIVERSITÉ



*point de vue : Marie-Laure Piau*

*Chargée de mission Milieux aquatiques, FDPPMA 53*

“ Cette gestion différenciée permettra un retour à un fonctionnement plus naturel du lac de Haute Mayenne par amélioration de ses qualités physico chimiques, sédimentaires et biologiques. Sur ce milieu vaste de 123 hectares et actuellement déséquilibré, la reconquête d'habitats est primordiale pour retrouver des peuplements piscicoles équilibrés en lien avec le retour de la végétation et de la ressource alimentaire. L'implication en 2010 de la FDPPMA 53 dans la gestion du lac de Haute Mayenne apporte l'expertise nécessaire au Conseil général pour l'accompagner sur des projets spécifiques sur les milieux aquatiques et le loisir pêche : rétrocession des droits de pêche, suivi annuel des peuplements piscicoles en place par élaboration d'un carnet de captures en partenariat avec notre animateur pêche Eric Pelé, élaboration d'un cahier des charges technique pour prestations 2011 de suivi piscicole scientifique, actions de restauration d'atterrissement et actions de réimplantation de végétaux en partenariat technique avec ID environnement... Sur certaines de ces actions de terrain, il faut souligner l'implication particulière des AAPPMA de Mayenne et d'Ambrières-les-Vallées rappelant ainsi les rôles et les statuts des AAPPMA dans la protection et la gestion des ressources piscicoles. ”



*point de vue :*

*Fabienne  
Guiquen*

*Ingénieur,  
Direction de l'environnement  
et de la sécurité sanitaire,  
Conseil général 53*

“ Depuis quelques années, le Conseil général a adopté une nouvelle gestion sur le lac de Haute Mayenne en faisant varier les niveaux en cours d'année, afin de favoriser le développement de végétation sur les zones potentielles de frai du poisson (abaissement de printemps) et favoriser l'autocurage des sédiments (abaissement d'hiver). La fonction première du lac est maintenue ; à savoir garantir le soutien du débit de la rivière Mayenne pour satisfaire les besoins en eau potable à l'aval, entraînant l'été un abaissement du niveau d'eau. La gestion adoptée résulte d'une concertation entre les partenaires et usagers du lac représentés par les communes de Saint-Fraimbault-de-Prières, Saint-Loup-du-Gast, Ambrières-les-Vallées, et la Haie-Traversaine, la base de voile, la société SHEMA qui exploite l'usine hydroélectrique sur le barrage, la base de Vaux, le Syndicat Mixte de production d'eau potable, la FDPPMA 53, les AAPPMA et les riverains. La gestion du lac de Haute Mayenne a été inscrite comme action emblématique de l'agenda 21 du Conseil général. Ce plan de gestion porte ainsi sur la reconquête du milieu, la valorisation des énergies renouvelables, la conciliation de l'ensemble des usages et la promotion de l'insertion dans les chantiers de restauration, et la valorisation touristique de ce site environnemental. ”



*point de vue :*

*David Quinton*

*Ingénieur écologue,  
Association ID  
environnement*

“ Aujourd'hui, le lac de Haute Mayenne présente un milieu peu favorable pour le développement d'une population équilibrée de brochets. Les deux principales raisons de ce dysfonctionnement sont le manque de zones avec une végétation herbacée inondable (qui correspondent aux frayères à brochet) et la faible surface occupée par une végétation immergée (qui correspondent aux zones de croissance de ce carnassier). Durant cette année 2010, nous avons conduit un diagnostic et une restauration de la frayère à brochets située sur la Colmont au niveau de la Haie Traversaine en aval du pont de la RD 23. Ce travail multipartenarial associant l'ensemble des acteurs et usagers du lac a permis d'engager avec l'association d'insertion VALOREN des travaux d'entretien de la frayère (fauche et extraction des ligneux) et une restauration de la partie amont de la zone en créant des mini-fossés. Les végétaux extraits lors de la création des mini-fossés ont été réimplantés sur deux sites du lac (La Frétière et Chalons) en vue de végétaliser des plages vaseuses. En cas de réussite d'implantation, ces végétaux constitueront de nouvelles zones de reproduction et de développement pour le brochet et favoriseront également la diversification de la faune et de la flore du lac. Engagée ces dernières années, la nouvelle gestion du lac qui comprend des variations saisonnières des niveaux d'eau commence à porter ses fruits. Le suivi 2010 de la végétalisation des grèves et de certaines espèces de la faune, nous a permis de constater une diversification des espèces végétales et animales sur les zones de marnage. Ces premiers résultats encourageant témoignent des bénéfices de cette nouvelle gestion qui permettront certainement dans les années futures d'observer une amélioration des populations piscicoles pour le plus grand plaisir des pêcheurs. ”

# ACTUALITÉ DES PLANS D'EAU DE LA FÉDÉRATION

## Plan d'eau de la Courbe

**A**près la vidange réalisée en octobre 2009, des aménagements ont été effectués pour améliorer le site : pose d'un système de vidange avec une vanne de fond, clôture du site à l'aide de barrières et portiques et nettoyage des rives.

Début 2010, 500 kg de gardons ont rejoint le plan d'eau et la Fédération a pu constater au cours de l'été que leur reproduction a été un succès. Courant de l'hiver 2010-2011, les poissons pêchés lors de la vidange retrouveront leur élément (1 tonne de carpes, 150 kg de sandres) et un repoissonnement de 500 kg de gardons et 1 000 sandrillons est prévu. La Fédération de pêche espère un hiver pluvieux et un niveau d'eau correct pour une ouverture prévue le **1<sup>er</sup> mai 2011** avec un lâcher de 100 kg de Truites Arc en ciel. Tout a été mis en œuvre pour le bonheur des pêcheurs au printemps 2011.



## Plan d'eau de Trémezeau

**A**près l'acquisition du plan d'eau, une vidange suivi d'un assec a permis d'éliminer les espèces indésirables. De nombreux travaux ont été réalisés pour le confort du pêcheur : une réfection du système de vidange, un empierrement de la digue, un nettoyage des rives et l'enlèvement d'arbres morts.

Début 2011, un repoissonnement de 500 kg de gardons, 300 kg de carpes, 100 kg de brochets de 2 étés, et 50 kg de tanches sera effectué afin d'ouvrir la pêche le **1<sup>er</sup> juin 2011** dans les meilleures conditions possibles. Par la suite, d'autres aménagements pourront compléter le programme en vue d'une labellisation « Pêche familiale » délivrée par la FNPF.

## Plan d'eau de La Masure

**A**près avoir envisagé un produit « Pêche aux leurres en float tube » en no kill, la Fédération a dû renoncer à ce projet pour des raisons indépendantes de sa volonté, la hauteur d'eau n'étant pas suffisante pour permettre la pratique du float tube dans de bonnes conditions. Le projet est toujours d'actualité, et la Fédération recherche activement un plan d'eau qui pourrait accueillir ce type de produit.

Malgré tout, le plan d'eau de la Masure ouvrira à la pêche le **1<sup>er</sup> juin 2011**, mais de par sa configuration, elle ne pourra se pratiquer que sur la chaussée. 100 kg de carpes, 100 kg de gardons, 100 kg de brochets, et 50 kg de tanches seront déversés en complément des 350 kg de gardons déjà présents.



### RAPPEL

Pour pêcher dans ces plans d'eau, il faut être titulaire d'une carte de pêche valide (Interfédérale, Majeure, Mineure, Découverte femme, Découverte moins de 12 ans, Vacances ou Journalière)

## Les lignes électriques

peuvent être dangereuses si vous, vos cannes ou vos fils les approchez de trop près. N'oubliez pas : sous les lignes, la canne à pêche, c'est à l'horizontale ! Tous les conseils de sécurité sont sur :

[www.sousleslignes-prudence.fr](http://www.sousleslignes-prudence.fr)



Sous les lignes,  
prudence :  
restons à distance.



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



Réseau de transport d'électricité



vous offre ses services pour les prochaines saisons :

- Truites arc-en-ciel de 250 g à 2 kg
- Truites farios de 200 g à 325 g
- Saumons de fontaine selon la disponibilité ainsi que différentes catégories de poissons blancs (gardons, carpes et tanches)

### MONTÉCOT Frédéric

La Quentinière - 53190 DÉSSERTINES

Tél./Fax 02 43 00 62 55 - Tél. 02 43 00 08 19 (après 20 h 30)



TRUITE POUR LE  
REPEUPLEMENT

(livraison assurée)

TRUITE POUR  
CONSOMMATION

TRUITE FUMÉE

**C. RÉMON** S.A.R.L.

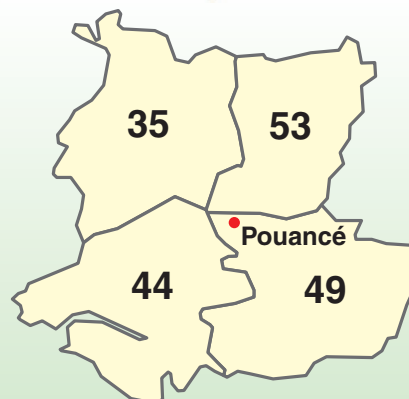
PISCICULTURE DE L'OUETTE

21, rue de la Vequerie

53260 PARNÉ-SUR-ROC

Tél. 02 43 98 02 86 - Fax 02 43 98 08 44

## AQUA 2B



- Vente de poissons d'étang
- Conseils en gestion piscicole
- Prestations de service  
rachat de pêche (pêches d'étangs)
- Vente d'aliments pour poissons d'étang

**AQUA 2B**

La Forge - 49420 POUANCÉ

Tél. 02 41 92 40 74 - 06 10 36 11 76

# LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA MAYENNE À CARROUGES



Les 6, 7, et 8 août 2010, à l'invitation de l'Orne, la Fédération de la Mayenne a participé à la fête de la chasse et de la pêche de Carrouges. Cet événement qui a acquis une dimension européenne, reçoit désormais plus de 75 000 visiteurs qui viennent admirer les équipages et les différentes démonstrations liées au monde de la chasse et de la pêche. Pour cette édition 2010, la Fédération de la Mayenne faisait partie des nouveaux exposants du village pêche, avec des panneaux représentant les cours d'eau et les écosystèmes de la Mayenne et différentes sortes de leurres. De nombreuses brochures du Comité Départemental du Tourisme ainsi que des revues de la Fédération ont été distribuées. Le site comportait également un espace d'initiation au lancer sur cible, qui a remporté un vif succès auprès des plus jeunes. A noter aussi la présence des pêcheurs à la mouche de la Mayenne qui ont fait une démonstration de montage et de lancer. L'intérêt manifeste du public nous encourage à renouveler l'expérience l'année prochaine !

## CARPODROME : PLAN D'EAU DU BORDAGE, COMMUNE D'ORIGNÉ

La Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a décidé d'ouvrir son plan d'eau du Bordage d'une surface en eau d'environ 8 000 m<sup>2</sup> uniquement à la pêche de la carpe au coup. Une vingtaine de postes pour la pêche à la grande canne seront répartis sur les rives aménagées et idéales pour le confort du pêcheur au coup.

Cet étang a été empoisonné de 2 tonnes de carpes, qui feront l'objet d'une pêche avec les cannes au coup d'une longueur maximale de 11 m 50.

A la date de parution de la présente revue, le fonctionnement spécifique du carpodrome n'est pas complètement arrêté mais certaines règles ont déjà été adoptées :

- Ouverture de l'étang le 1<sup>er</sup> mai
- Carte de pêche spécifique à ce plan d'eau, exclusivement à la journée
- Longueur de canne maximale de 11 m 50
- Obligation :
  - remise à l'eau du poisson (« NO KILL »)
  - hameçon simple sans ardilhon ou ardilhon écrasé
  - un grand tapis de réception
- Bourriche interdite
- Pêche de nuit interdite

Ces mesures doivent contribuer au respect du poisson et de son environnement.

Les esches préconisées sont les grains de maïs, les pellets, vers de terreaux, la pâte...

A vos cannes à pêche pour des sensations fortes !!!



## Michel BIGOT

**Produits piscicoles SARL**

02 41 32 82 4702 43 07 46 57

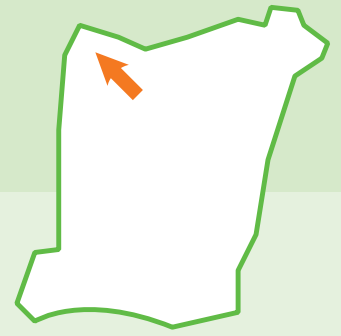
Bouhourderie  
49330 MIRÉVent d'Est  
53360 ST-SULPICE



*Négoce de tous poissons d'eau douce*  
Pêche d'étangs et lacs - Pêche sélective - Conseil  
Livraison toutes distances par camions spéciaux aménagés

[www.bigot-pisciculture.fr](http://www.bigot-pisciculture.fr)





## L'Airon



1000m

## La Futaie



- Fougerolles-du-Plessis**  
Bar PMU « Le Bocage »
- Landivy**  
Bar Le Louisiane
- La Futaie**  
Café Tabac « Chez Lydie » de **Montaudin**  
Café Epicerie de « L'aubépine » de **Saint-Mars-la-Futaie**  
Bistrot « le St Amour » de **Pontmain**



**Accès**

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit ● Le Pont du Maine
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

**Parcours de pêche**

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

# 02 LA COLMONT, LA VARENNE



**Ambrières-les-Vallées**  
 Maison de la presse  
 Camping des Vaux  
 Café chez Fanny à **Le Pas**  
 Garage automobile de **Chantrigné**  
 Café de **Cigné**

**Châtillon-sur-Colmont**  
 M. Drault Roland (président AAPPMA)  
 Epicerie  
 Restaurant « Le Relais Saint Georges » à **Saint-Georges-Buttavent**  
 Boulangerie M. Arnoult **Saint-Georges-Buttavent**



- Accès**
- Point d'accès ✕
  - Stationnement P
  - Lieu-dit ● Le Petit Bois
  - Chemin pédestre - - - - -
  - Chemin carrossable - - - - -
  - Parcours de pêche**
  - Sens d'écoulement ▶▶
  - Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
  - Parcours de pêche spécifique - - - - -
  - Renseignements auprès de l'AAPPMA gestionnaire ⚠
  - Changement catégorie piscicole 1/2
  - Liste des dépositaires

**Gorrion**  
 Bar des sports  
 Café « Plé » à **Colombiers-du-Plessis**

**Oisseau**  
 Bar tabac Chapron

**Saint-Denis-de-Gastines**  
 Bar Tabac Journaux  
 Bar Restaurant « le Dyonis' »  
 Bar « Karel City » à **Carelles**



# 03 L'ERNÉE



## L'Ernée



### Accès

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit ● La Davière
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

### Parcours de pêche

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

### Andouillé

- Bar du Football
- Fleuriste « rose vanille »
- Restaurant « le petit Saint-Germain » de **St-Germain-le-Fouilloux**
- Restaurant « la Centaurée » de **Saint-Germain-le-Guillaume**
- Bar « l'Espérance » de **Saint-Jean-sur-Mayenne**
- Restaurant « la Guinguette » de **Monfleurs**

### Chailland

- Agrial
- Café Le Saint Germain
- Hôtel des voyageurs

### Ernée

- Cornu (magasin de pêche)
- Agrial
- Bar Chez Philippe de **Montenay**

### Larchamp

- Mme Blanchet Isabelle

### Saint-Denis-de-Gastines

- Bar Tabac Journaux
- Bar Restaurant « le Dyonis' »
- Bar « Karel City » à **Carelles**

1000m



# 04 LA VILAINE, LA SEICHE



## La Vilaine



### Bourgon

Boulangerie « Le Gall »  
Bar « le Skipper » de Saint-Pierre-la-Cour  
Restaurant « La Gourmandise » de La Croixille

### Cuillé

Bar des sports

#### Accès

Point d'accès

Stationnement

Lieu-dit ● Le Plessis

Chemin pédestre

Chemin carrossable

#### Parcours de pêche

Sens d'écoulement

Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Changement catégorie piscicole

Liste des dépositaires



## La Seiche



#### Accès

Point d'accès

Stationnement

Lieu-dit ● Le Plessis

Chemin pédestre

Chemin carrossable

#### Parcours de pêche

Sens d'écoulement

Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Changement catégorie piscicole

Liste des dépositaires

# 05 LE VICOIN



## Le Vicoin



### Accès

- Point d'accès ✕
- Stationnement P
- Lieu-dit • Raffray

- Chemin pédestre - - - - -
- Chemin carrossable - - - - -

### Parcours de pêche

- Sens d'écoulement ▶▶
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

### Ahuillé

Bar restaurant « Le Musse Pot »

### Le Bourgneuf-la-Forêt

Restaurant « l'ALICA »

### Le Genest-Saint-Isle

Bar Tabac « Le Colibri »

### Port-Brillet

Café « Le P'tit Bar »  
Bureau de Tabac  
Café « Le Coloquinie »

### Montigné-le-Brillant

Café Restaurant « Le Pétoület »

### Nuillé-sur-Vicoïn

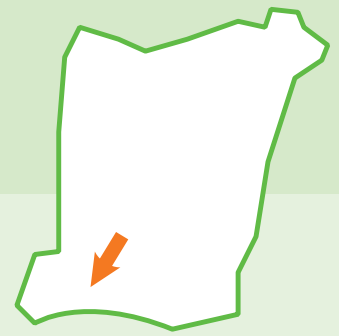
Bar du Luget

### Saint-Berthevin

Bar des sports



# 06 L'LOUDON, LA MÉE, L'HIÈRE



## Cossé-le-Vivien

Librairie « l'Écritoire »  
Café tabac « Carré d'As »

## Craon

Les Boutiques de Catena  
Espace Terrena  
Gamm Vert  
Bar de la Renaissance à **Ballots**  
Le Café des sports de **La Selle Craonnaise**  
Le Tournesol à **Niaflès**  
Bar Le Zola à **Pommerieux**

## Livré-la-Touche

Restaurant « le Livréen »  
M. Morineau (trésorier)

## Méral

Epi Service  
Bar « le Méralais »

## Montjean

Le Pos' Café



### Accès

Point d'accès   
Stationnement   
Lieu-dit • La Minaie

Chemin pédestre   
Chemin carrossable 

### Parcours de pêche

Sens d'écoulement 

Siège d'une AAPPMA  
(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Liste des dépositaires 

1000m





## L'Uzure



## Le Chéran



**Accès**

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit • Barillé
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

**Parcours de pêche**

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

**Craon**

- Les Boutiques de Catena
- Espace Terrena
- Gamm Vert
- Bar de la Renaissance à **Ballots**
- Le Café des sports de **La Selle Craonnaise**
- Le Tournesol à **Niaflès**
- Bar Le Zola à **Pommerieux**

**Renazé**

- Café « Le Kortès »
- « Le Chins Bar »
- Bricomarché

**Saint-Aignan-sur-Roe**

- Magasin cadeaux de Mme Lepescheux

**Congrier**

- Bar « le Chêne Vert »
- Bar restaurant M. Jan François Jérôme à **Saint-Saturnin-du-Limet**





## L'Ornette



### Accès

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit • La Bouillère

- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

### Parcours de pêche

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

### Saint-Pierre-des-Nids

- Presse Lire Ecrire Offrir
- Motoculture Frileux
- Le Bar du Centre

400m







## L'aron



### Accès

Point d'accès

Stationnement

Lieu-dit Oisilly

Chemin pédestre

Chemin carrossable

### Parcours de pêche

Sens d'écoulement

Siège d'une AAPPMA  
(Association Agréée pour  
la Pêche et la Protection  
du Milieu Aquatique)

Liste des dépositaires

### Bais

Bar Tabac « Le Rochard »  
Hôtel Restaurant « Le lion d'Or »  
Traiteur Coccimarket  
Café Brasserie de **Saint-Martin-de-Cornée**  
Agrilal (magasin agricole)  
de **Saint-Thomas-de-Courcieris**  
Restaurant « La Bonne Table » de **Chamgénétreux**  
Bar Epicerie « Le Montaigu » d'**Hambers**  
Café des sports de **Jublains**

### Grazay

M. Angot Michel  
« Le p'tit Grazéen »  
Café « Le Saint Anne » de **Marcillé-la-Ville**

### Mayenne

Passion pêche  
Aux bonnes affaires  
Bar chez Dominique  
Restaurant « La Chaumière » **La Chapelle-au-Riboul**  
Monsieur Janvier Gérard à **Aron**



## La Mayenne



**Ambrières-les-Vallées**

- Maison de la presse
- Camping des Vaux
- Café chez Fanny à **Le Pas**
- Garage automobile de **Chantrigné**
- Café de **Cigné**

**Lassay-les-Châteaux**

- Café PMU
- Maison de la Presse Guegan

**Mayenne**

- Passion pêche
- Aux bonnes affaires
- Bar chez Dominique
- Restaurant « La Chaumière »
- La Chapelle-au-Riboul**
- Monsieur Janvier Gérard à **Aron**



### Javron-les-Chapelles

Bar le Javron

### Neully-le-Vendin

Epicerie  
M. Rabineau (président AAPPMA) à **Thubœuf**  
Boulangerie Pâtisserie à **Madré**

### Pré-en-Pail

Café PMU « le Normandie »

### Le Ribay

Bar des sports

### Saint-Calais-du-Désert

Restaurant « Le Saint-Aignan »  
à **Saint-Aignan-de-Couptrain**  
Bar Tabac à **Lignières-Orgères**

**Accès**

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit • La Quentinière
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

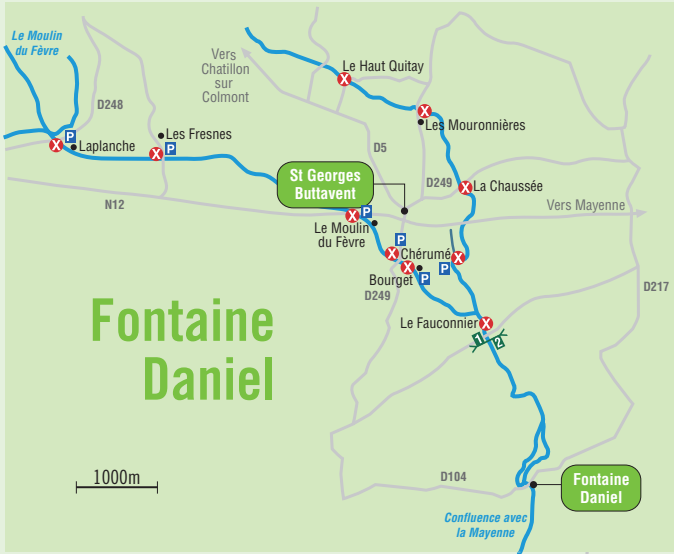
**Parcours de pêche**

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Changement catégorie piscicole
- Liste des dépositaires



## L'Aisne





- ### Andouillé
- Bar du Football
  - Fleuriste « rose vanille »
  - Restaurant « le petit Saint-Germain » de **St-Germain-le-Fouilloux**
  - Restaurant « la Centaurée » de **Saint-Germain-le-Guillaume**
  - Bar « l'Espérance » de **Saint-Jean-sur-Mayenne**
  - Restaurant « la Guinguette » de **Monfleurs**

- ### Laval
- Belles rives (détaillant pêche)
  - Bar Mme Rouzière
  - Laval pêche (magasin) à **St-Berthevin**
  - Restaurant « Les portes Celtes » à **Houssay**
  - Café « Le Petit Vincennes » à **L'Huisserie**

- ### Alexain
- Café l'Alexain
  - Pause Café de **Commer**
  - Restaurant la Tête Noire de **Martigné-sur-Mayenne**

- ### Changé
- Bar PMU « Le Galop »
  - Décathlon

- ### Mayenne
- Passion pêche
  - Aux bonnes affaires
  - Bar chez Dominique
  - Restaurant « La Chaumière »
  - La Chapelle-au-Riboul**
  - Monsieur Janvier Gérard à **Aron**



#### Parcours de pêche

- Point d'accès
- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Changement catégorie piscicole
- Barrages
- Chemin de halage
- Chemin carrossable donnant l'accès sur la rivière la Mayenne
- Liste des dépositaires



# La Mayenne

## Château-Gontier

- M. Aubin Jean-Louis (magasin de pêche)
- Café Tabac M. Mendant d'Azé
- Café Tabac M. Jahier de Daon
- Bar Restaurant M. Matthys de Ménéil
- Village Vacances et Pêche de Villiers-Charlemagne

## Laval

- Belles rives (détaillant pêche)
- Bar Mme Rouzière
- Laval pêche (magasin) à St-Berthevin
- Restaurant « Les portes Celtes » à Houssay
- Café « Le Petit Vincennes » à L'huissierie



### Localisation espaces pêche loisir et aménagement associés

#### Espace pêche loisir

Espace pêche loisir ▲

#### Descente pour bateaux pêche loisir

Descente pour bateaux ●

Stationnement P

Liste des dépositaires



# 13

# LE MERDEREAU, LA VAUELLE, L'ORTHE



## Le Merdereau



Villaines-la-Juhel	
Bar PMU	
Bar « La Gouline »	
Office de tourisme	
Bar restaurant M. Jarry à <b>Gesvres</b>	
Auberge à <b>Averton</b>	
Bar restaurant M. Merea	
à <b>Saint-Germain-de-Couamer</b>	
Boulangerie M. Pinson à <b>Courcité</b>	



**Accès**

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit • Les Bois
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

**Parcours de pêche**

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires

## La Vaudelle



# 14

# LA JOUANNE, L'OUETTE



## Argentré

Tabac Journaux M. Robinet  
 Café « chez Juliette »  
 Café Brasserie de **Louvigné**  
 Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et déco »  
 de **Bonchamp**  
 « Le Central » de Bonchamp

## Brée

Café « Le Bréa »  
 Le Bistrot de la gare  
 Super U d'**Evron**  
 Le Sporting à **Neau**  
 Bar restaurant « Chez Annie »  
 à **Saint-Christophe-du-Luat**

## Entrammes

Café « Le Bréon »

## Montsûrs - Saint-Cénére

Fleuriste  
 M. Lelong (garde pêche)  
 à **Deux-Evailles**

## Parné-sur-Roc

Bar « Le Parné »  
 Bar « Pit et Pat » à **Forcé**  
 Bar Tabac « Plessis » à **Bazougers**



La Jouanne

L'Ouette



### Accès

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable
- Parcours de pêche**
- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Liste des dépositaires



## La Vaige



**Ballée**  
Hôtel Restaurant  
Mairie à **Bouessay**

**La Cropte**  
Café du centre de **Meslay-du-Maine**



- Accès**
- Point d'accès
  - Stationnement
  - Lieu-dit ● La Chaussée
  - Chemin pédestre
  - Chemin carrossable
- Parcours de pêche**
- Sens d'écoulement
  - Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
  - Liste des dépositaires





**Ballée**  
Hôtel Restaurant  
Mairie à **Bouessay**

**Chammes**  
Café Le Camésiesien  
Café La Marine à **Vaiges**  
Agrial à **Mézangers**  
Gamme Vert à **Évron**

**Cheméré-le-Roi - Saulges**  
Mairie Saulges  
Site des grottes (syndicat initiative)  
à **Thorné-en-Charnie**

**Cossé-en-Champagne**  
Café Restaurant Epicerie  
M. Fortin Jean Luc (président AAPPMA)  
à **Epineux-le-Séguin**

**Saint-Jean, Saint-Pierre-sur-Erve  
Thorné**  
Restaurant de L'Erve à **Saint-Jean-sur-Erve**

**Sainte-Suzanne**  
Café brasserie de la Rivière  
Hôtel Restaurant « Beauséjour »  
Crêperie « la Halte Médiévale »

**Voutré**  
Café PMU des sports  
Super U à **Évron**  
Intermarché à **Évron**  
Point Vert à **Évron**  
Gamme Vert à **Évron**  
Café des sports à **Évron**  
Restaurant « la Forge » à **Saint-Georges-sur-Erve**  
Boulangerie à **Sainte-Gemmes-le-Robert**  
Relais du Gué de Selle à **Mézangers**

## L'Erve

## Le Treulon



**Accès**

- Point d'accès
- Stationnement
- Lieu-dit
- Chemin pédestre
- Chemin carrossable

**Parcours de pêche**

- Sens d'écoulement
- Siège d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- Changement catégorie piscicole
- Liste des dépositaires

1500m



# JOURNÉE « ATTACKS » DU 29 MAI 2010

Le samedi 29 mai, sur les bords de la Mayenne, square de Boston, la Fédération départementale de pêche organisait sa première manifestation « ATTACKS » autour d'une activité passionnante, la pêche aux leurres. Malgré le mauvais temps, près de 400 personnes sont venues découvrir cette technique.



Orchestrée par Eric Pelé, moniteur diplômé d'état, et son stagiaire, Guillaume Chavanne, cette journée avait pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir le loisir pêche au grand public, en particulier les jeunes. C'est donc la pêche des carnassiers aux leurres qui a été choisie, en tant que loisir sportif, ludique, technique, proche de la nature et respectueux de l'environnement et du poisson.

A cette occasion, la Fédération a créé et exposé des panneaux présentant les différentes sortes de leurres, ainsi que les carnassiers présents en Mayenne. La vingtaine de bénévoles présente sur le site a encadré différents ateliers (lancer spinning pour les enfants, lancer casting, pêche encadrée sur le quai, atelier biotopes).

Les démonstrations de pêche en float-tube et en kayak, ainsi que la présentation de leurres en bassin ont été très appréciées par les jeunes et les adultes. Le clou de la manifestation était le concours de lancer sur cibles, les participants ont mis à profit, avec talent, les enseignements de cette journée et sont repartis avec différents lots offerts par les partenaires de la manifestation. Fort de ce succès, la Fédération renouvèlera l'expérience en 2011.



# JOURNÉE « FEMMES À LA PÊCHE » DU 25 SEPTEMBRE 2010

Le samedi 25 septembre, la Fédération départementale de pêche a réuni neuf femmes autour du plan d'eau du lac, à Villiers-Charlemagne, pour un après-midi de découverte de la pêche au coup. Dans un premier temps, les participantes, âgées de 5 à 73 ans, ont écouté les explications d'Eric Pelé sur la pratique (matériel, ligne, amorce, esches...). Ensuite, le groupe, encadré par quatre bénévoles, a pu mettre en pratique les conseils de leur moniteur, le tout dans la bonne humeur, et ce malgré le vent glacial ! A noter que cette activité était entièrement gratuite ; le matériel, l'amorce et les esches étant fournis par la Fédération. Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation qui se poursuivra sous forme de différents ateliers de découverte dans les prochains mois (pêche aux leurres, montage des lignes).



# UN NOUVEL ESPACE PÊCHE DÉDIÉ AUX PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE

**C**ourant Mars 2010, la Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA de Voutré, co-gestionnaires du plan d'eau du Gué de Selle à MEZANGERS, ont entrepris la création d'un espace pêche destiné aux personnes à mobilité réduite. Les bénévoles de la société de pêche de Voutré accompagné d'un salarié de la Fédération ont œuvré pendant 2 jours pour terminer ce ponton, aidé dans leur tâche par les agents de la communauté de communes du Pays d'EVRON. L'inauguration a eu lieu le 19 mai 2010 en présence de Mr BOISBOUVIER, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Evron, Mr PAILLEUX Président de la commission Sport et loisirs de la Communauté de Communes du Pays d'Evron et maire de Mézangers, Mr POIRIER Président de la Fédération de Pêche et Mr LERAY Président de l'AAPPMA de Voutré.

Cet espace pêche rejoint les 12 autres répartis sur les plans d'eau gérés par la Fédération et la rivière la Mayenne.



## AAPPMA ALEXAIN

**L**a frayère à brochets, créée en 1996, d'une superficie de 1 500 m<sup>2</sup>, est située sur la rive gauche de la Mayenne près de la halte fluviale de Montgiroux en amont du pont sur un terrain communal de Martigné (bail gratuit sur 15 ans, renouvelable). C'est une frayère mixte : naturelle si le niveau d'eau est suffisant (crue de la Mayenne), ou de grossissement d'alevins à vésicules résorbés (alimentation en eau par source, fin mars). Dans ce dernier cas 10 000 alevins sont immergés. En 2010, la quinzaine de bénévoles a récupéré à la mi-mai environ un millier de brochetons de 7 à 9 cm qui ont été dispersés dans les 3 biefs de la Mayenne (Corçu, Bas Hambers, Le Port).

Il faut souligner le travail important fourni par les bénévoles pour l'entretien, la surveillance, la pêche et la répartition des brochetons dans les différents biefs.



*Spécialiste de la pêche Rivière et Mer*

**Espace  
MITCHELL**



*à votre écoute depuis 25 ans*

**AUX BONNES AFFAIRES**

Articles de pêche, appâts vivants, coupes, trophées, médailles (500 m<sup>2</sup>)  
Barques ; moteurs, remorques, vêtements pêche et chasse, cartes de pêche

312, bd Jean-Monnet - 53100 MAYENNE  
Tél. **02 43 04 82 47** - Fax 02 43 00 78 68

**CENTRE DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE**  
Le Moulin du Château  
53320 MONTJEAN  
Tél. 02 43 68 90 52  
[www.mayennepeche.fr](http://www.mayennepeche.fr)



Ouvert du mardi au dimanche  
1/2 journée : 8 h - 12 h ou 14 h - 18 h ■ Journée : 8 h - 18 h



# LA MAYENNE DESTI AVEC LE COMITÉ DÉPARTE

## La Mayenne, une destination de vacances pour le pêcheur et sa famille !

La Mayenne a une nature généreuse : des torrents impétueux au nord, pour **la pêche sportive** à la truite, des cours d'eaux au centre et au sud pour **la pêche au coup**, la rivière la Mayenne riche en poisson et en grosses prises, des étangs et des plans d'eau sur tout le territoire...

En Mayenne, la gestion de la pêche suit un code de bonnes pratiques : **sauvegarde et amélioration des zones de reproduction naturelle**, introduction d'alevins d'origines contrôlées, protection de l'environnement...



Credit photo : J.-C. Druais - CDT53

## Votre maison, au plus près de votre coin de pêche

Le Comité départemental du tourisme en partenariat avec la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique a sélectionné des hébergements pour des vacances de rêve au bord de l'eau ;

Faites votre choix : maison familiale de pêcheur, les pieds dans l'eau, ou bien maison de caractère au bord de la rivière. **Ce sont de véritables maisons de vacances entièrement équipées**, en commençant par le local pêche, totalement adapté à vos besoins de pêcheur pour que vous puissiez **vivre votre passion en toute sérénité...** sans envahir l'espace familial ! (réfrigérateur, évier, placards de rangement...) Nos spécialistes de la pêche ont pensé à tout pour votre confort et celui de votre famille. Certaines maisons proposent un plan d'eau privé. Vous êtes chez vous, en famille, entre amis !

## Le Village Vacances et Pêche de Villiers-Charlemagne, étonnant par nature !



Credit photo : P. Greboval - CDT53

**Le paradis du pêcheur, aux dires de ceux qui ont séjourné dans ce village de vacances pas comme les autres...** Confortablement installé dans votre maison, vous surplombez un plan d'eau où vous pêchez de votre terrasse la carpe (no kill), le carnassier et autres poissons blancs. Pour varier les plaisirs : la pêche de nuit pour les carpistes, deux autres plans d'eau et la rivière **la Mayenne tous proches**. En surplomb du village, les campeurs apprécieront les emplacements de 100 m<sup>2</sup>, dotés de sanitaires privatifs.

**Le must pour le pêcheur :** chaque chalet ou emplacement est équipé d'un local qui lui est spécialement dédié avec évier, réfrigérateur, table de montage, râtelier...



Credit photo : J.-C. Druais - CDT53

# NATION « PÊCHE » MENTAL DU TOURISME



Crédit photo : J.-C. Druais - CD153

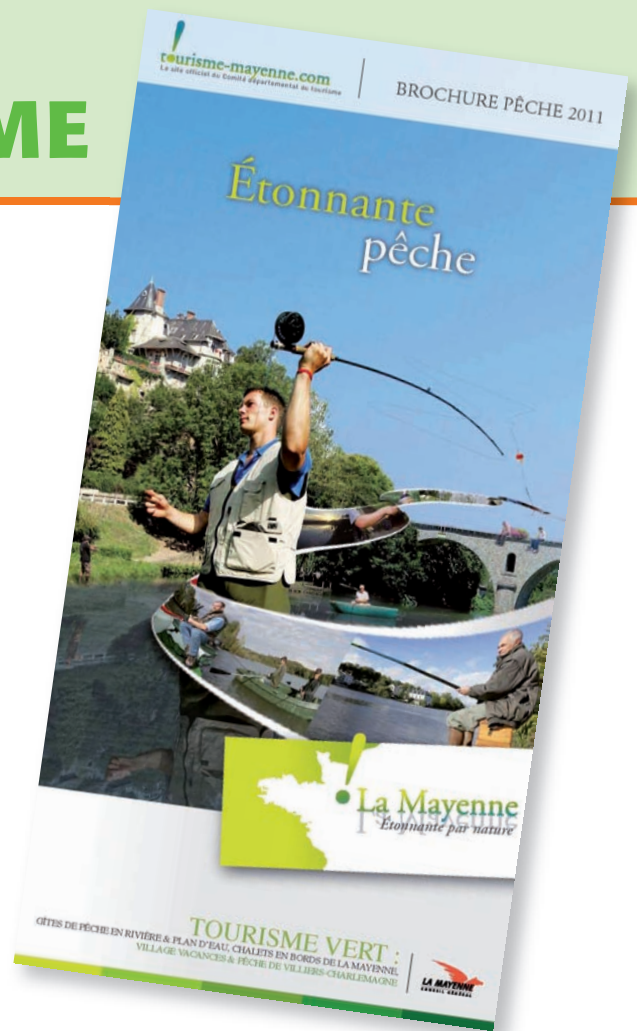
## Les « espaces pêche-loisir » aménagés le long de la rivière la Mayenne

Créés dans le respect du paysage, ce sont **de vrais espaces qui ont été aménagés le long du chemin de halage** pour permettre au pêcheur d'installer son poste de pêche, à la surface de l'eau, en retrait des activités pratiquées sur le chemin de halage ; **certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite**. Ils sont tous à proximité d'un parking.

Ils permettent la pratique de la pêche le long de la Mayenne en toute tranquillité avec un grand confort.



Crédit photo : J.-C. Druais - CD153



Pour vous renseigner, vous conseiller, réserver,  
Comité départemental  
du tourisme de la Mayenne  
Mayenne Réservation est à votre service.

La Mayenne vous offre **une gamme variée de séjours et de formules originales** pour découvrir son terroir et vous adonner à votre passion favorite : la pêche.

Nos conseillères vacances connaissent parfaitement les hébergements.

Elles vous aideront à **composer le séjour pêche qui correspond à vos attentes et à celles de votre famille.**



Comité départemental du tourisme de la Mayenne  
Mayenne Réservation-Service Commercialisation  
84 avenue Robert Buron  
BP0 325-53003 Laval cedex  
Fax 02 43 53 58 82  
E-mail : reservation@tourisme-mayenne.fr



Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 pour une réservation immédiate ou un conseil personnalisé.

# ZOOM SUR LE PLAN D'EAU DE « LA CHESNAIE »

Le plan d'eau de la Chesnaie, propriété de la communauté de communes du pays de Meslay-Grez, est situé sur la commune de Saint-Denis-du-Maine. D'une surface d'environ 11 ha, il est en moyenne peu profond, 1,50 à 2 mètres, et est alimenté en eau par le ruisseau du Buru.

Ce plan d'eau est une base de loisirs où se côtoient plusieurs activités : la pêche, qui est gérée par la Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, la baignade et le nautisme qui sont plus saisonniers, essentiellement en période estivale.

Le pêcheur peut pratiquer son loisir sur près de 600 m de berges. Ce site méconnu possède une riche diversité d'espèces, brochet, sandre, gardon et quelques beaux spécimens de carpes. Un déversement de truites arc en ciel a lieu en début de saison.

Dans un parc paysager de 30 ha et à deux pas du plan d'eau, le camping protège sa tranquillité derrière un rideau de verdure. Il possède aussi un hébergement de 8 chalets de 4/6 personnes et un local collectif avec box individuels pour entreposer son matériel de pêche.

Passer quelques jours ou un week-end pêche à la base de loisirs de la Chesnaie, c'est déjà profiter pleinement d'un espace où la nature est toujours présente.



## Animations et loisirs sur place :

- Mini golf – swin golf
- Bateaux à pédales
- Canoës
- Plage – baignade
- Pétanque
- Aire de jeux pour enfants



## Pour pêcher, il faut être en possession de :

- La carte interfédérale ou
- La carte majeure ou
- La carte mineure ou
- La carte promotionnelle femme ou
- La carte découverte – 12 ans ou
- La carte vacances ou
- La carte journalière
- En vente à l'accueil.

**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**



**CETTE EAU VIENT DE LA NATURE...**



**... MAIS PAS SEULEMENT.**

Produire une eau de qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources, améliorer sans cesse la qualité des eaux des rivières, des lacs et du littoral l'est tout autant. Les eaux usées et pluviales sont ainsi collectées et dépolluées avant d'être rendues propres à la nature. Notre engagement : contribuer, avec les collectivités, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

**POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT**  
**lyonnaise-des-eaux.fr**